



CHÂTILLON INFOS

Bulletin municipal d'information n° 110 octobre 2018



**Date à retenir
11 novembre à 10 h.
Cérémonie et inauguration au Monument aux Morts**

PUCES
www.pucescafe.org
CAFÉ

Braderie d'automne

samedi
20 octobre
9h – 16h

Tout à -50 %

Châtillon d'Azergues

15 Place du Lavoir - contact : pucescafe@gmail.com

En couverture : Des élèves de 4^e du collège Simone Veil en visite aux Ateliers révélés. La mairie est aussi un lieu d'éducation et de culture



SOMMAIRE

Mairie

Le Mot du Mai.....	p. 3
Vos élus y étaient	p. 4
Amélioration continue du vivre ensemble	p. 4
Déclaration annuelle des ruches	p. 5
Le Mot du choucas	p. 6
Le marché du samedi	p. 6
Voirie	p. 6
Fouilles archéologiques à Châtillon	p. 7
Le nouveau Mille-Club	p. 8
La circulation à Châtillon	p. 8
Agenda 21	p. 9
Ambroisie	p. 9
Sécheresse	p. 10
Compteur <i>Linky</i>	p. 10
L'Écho des crêtes	p. 10
École élémentaire	p. 10
Médiathèque	p. 11

Associations

ADMR	p. 12
A plus	p. 12
Ateliers révélés	p. 13
CAP Générations	p. 13
Kimochi	p. 14
La Refaiserie	p. 15
Puces café	p. 16
T3C	p. 16
Dates à retenir	p. 17
La page ludique	p. 18
Les transports publics à Châtillon	p. 19
Un des sentiers pédestres de Châtillon	p. 20



Fouilles archéologiques à Châtillon : la sépulture et l'hypocauste (voir p. 7)

Le mot du Maire



L'été qui semble cette année ne pas vouloir finir a été riche d'événements pour Châtillon.

Je commencerai par le chantier international de jeunes qui s'est déroulé fin juillet. C'est maintenant une habitude de voir une dizaine de jeunes venus de tous les coins du monde travailler quelques jours à la restauration de notre petit patrimoine, mais ces rencontres sont toujours une abondante source d'enrichissement culturel. C'est aussi l'occasion de mettre en œuvre une inter-communalité efficace, puisque ce chantier est organisé conjointement avec les communes de Val d'Oingt et de Chessy.

Une autre découverte de l'été, au sens propre du terme : des fouilles archéologiques ont mis à jour les vestiges d'un ensemble architectural sans doute exceptionnel pour notre région. L'affluence des visiteurs sur le site lors des Journées Européennes du Patrimoine nous conforte dans notre choix d'encourager financièrement ces travaux de recherche qui vont sans doute connaître de nouveaux développements.

Avec bien moins d'attraits culturels, mais beaucoup d'avantages pour la tranquillité publique, cet été a vu la mise en place du réseau de vidéo-protection. Ce dispositif, attendu par de nombreux habitants du centre-bourg, a pu être mis en place grâce à l'aide financière de la Région et du Département, et l'assistance technique de la Gendarmerie Nationale, avec laquelle nous avons entretenons un partenariat fructueux. Un exemple, estival lui aussi : un élu ayant surpris un groupe d'adolescents qui s'étaient introduits dans la Salle des Fêtes, une rapide enquête a permis d'identifier les contrevenants ; selon les cas, les parents ou les responsables ont été convoqués, et ils ont remboursé à la Commune le montant des dégradations. Ne soyons pas naïfs, les caméras ne résoudront pas tous les problèmes d'« incivilités », ils ne feront sans doute que les déplacer, mais ce sera déjà un grand soulagement pour la population... et pour les finances communales.

La rentrée des classes a été cette année un peu mouvementée. À l'école élémentaire, les effectifs étaient proches du seuil de fermeture d'une classe, et la décision finale du maintien n'a été prise que quelques jours avant la rentrée. En maternelle, les effectifs sont au contraire en progression, ce qui a obligé à un réaménagement en urgence du service de restauration scolaire, afin d'assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Vous avez sans doute remarqué quelques tranchées et des bariolages énigmatiques route de la Vallée. Ce ne sont que les premiers travaux préparatoires à la réfection totale de cette voirie qui va débiter dans les semaines à venir.

Autre chantier à venir, celui de la maison médicale. Après une longue et indispensable période de concertation avec les professionnels de santé, après quelques inévitables complications administratives, le permis de construire devrait être déposé prochainement. Ce chantier sera l'occasion de réaménager le parking de la place du Souvenir Français (et d'y gagner quelques places). En revanche, le city-stade et la structure de jeux pour enfants devront être déplacés. Différents scénarios sont à l'étude pour ces deux équipements en concertation avec les citoyens.

Enfin la dernière nouveauté (et non la moindre) de l'été finissant est l'arrivée de Mme Valérie Morel au secrétariat de mairie. Elle vient d'une commune proche, elle connaît donc déjà bien notre territoire. Gageons qu'elle saura très vite trouver sa place dans notre collectivité et dans notre commune.

VOS ÉLUS Y ÉTAIENT

En plus des réunions concernant des dossiers nécessitant un suivi en continu : maison médicale, aménagement route de la vallée, Syder, mission du conseiller en énergie partagée (CEP), élaboration du plan climat air, énergie territoriale (PCAET), étude de la circulation au centre du village, voici la liste des participations des élus :

Formations concernant :

- les risques, plan de sauvegarde communal à Régnié-Durette
- méthodes alternatives d'entretien de l'espace public et visite du cimetière de Villefranche

Deux réunions d'information sur l'état d'avancement de la révision du plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) à la Sous-Préfecture et mairie de Chessy

Visites :

- de l'extension de la station d'épuration, guidée par le SIVU de la Pray
- présentation commentée de fouilles archéologiques sur une parcelle du village

Participation à une pêche d'inventaire piscicole sur l'Azergues

À la Communauté de Communes :

- forum concernant le PCAET
- réunion sur la redevance spéciale obligatoire (RSO)

Réunions ambroisie :

- information à la métropole dans le cadre du lancement de la campagne de lutte contre l'ambroisie
- des référents ambroisie communaux : saisie des données de terrain et problématique en milieu agricole

Accueil des nouveaux habitants

Réunion d'information sur les outils et supports pour l'aménagement durable des communes (association des maires du Rhône et la DDT)

Réunion animée par le syndicat de rivière Azergues au sujet d'un projet de l'aménagement du bassin versant du ruisseau d'Alix ; public concerné : les habitants qui ont des enjeux mobiliers menacés par les crues du ruisseau

Participation durant la semaine du chantier international des jeunes sur la commune (accueil, visites du chantier, co-voiturages...)

AMÉLIORATION CONTINUE DU VIVRE ENSEMBLE

Une série de rappels afin d'espérer une réactivité citoyenne pour une amélioration continue du vivre ensemble.

Le brûlage : l'automne arrive, ne brûlez pas vos déchets végétaux

Comme cela est souvent rappelé dans le bulletin municipal le brûlage des végétaux à l'air libre est strictement interdit. Vous pouvez consulter une publication sur le site de la mairie « alternatives au brûlage des déchets verts » une version papier est en consultation à la mairie. Beaucoup de notions sont rappelées ; en introduction du chapitre intitulé « des méfaits souvent méconnus », il est écrit : « l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts n'est pas sans raison : en entraînant une pollution de l'air, cette pratique affecte non seulement la santé humaine mais également l'environnement et le climat. Les conséquences économiques pour la société sont loin d'être négligeables ».

Récupération des conteneurs poubelles après la collecte hebdomadaires

Le précédent bulletin rappelait les modalités de l'arrêté du Maire concernant le fait qu'un certain nombre de conteneurs- poubelles restaient en permanence sur la voie publique ; aucune amélioration de cette situation n'a été constatée, et donc la suite annoncée par l'article 3 de l'arrêté sera mis en application à savoir : « tout conteneur-poubelle présent plus de 24 heures sur un trottoir ou sur la voie publique après collecte sera retiré par les services municipaux ».

Les risques : la régularité de l'information permet de mieux anticiper

La sirène : elle a été installée en priorité pour le risque inondation ; rappelons le mode fonctionnement de sa sonnerie :

- Une séquence c'est 5 sonneries suivies d'un silence : durée de 1 minute 40 secondes
- Essai tous les 1ers mercredis de chaque mois : une séquence
- en cas d'alerte : 3 séquences

Risque d'inondation :

Rappelons que des sacs auto-gonflants sont vendus aux habitants qui sont exposés aux risques d'inondation ; le coût (6,5€) a été fixé en tenant compte de la subvention accordée par l'État. Il est judicieux de se procurer des sacs hors période de crise.

Dans le présent bulletin figurent des éléments illustrés de la fiche éditée par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) diffusés par la Préfecture du Rhône le 24 septembre 2018 : ce document rappelle les gestes et comportements à adopter par la population pour limiter les risques en cas d'inondation. Il recommande notamment une vigilance particulière à l'attention des personnes en difficulté dans son entourage. (Cette documentation est consultable et téléchargeable sur le site www.inpes.santepubliquefrance.fr)

Risque de peste porcine africaine :

La Préfecture du Rhône a informé l'Association des Maires Ruraux du Rhône de l'élaboration de plusieurs documents appelant à la vigilance concernant les détenteurs de porcs, à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie. Ces documents traitent des mesures de biosécurité obligatoires à appliquer immédiatement dans vos élevages, le transport d'animaux, la déclaration obligatoire des animaux, le respect des mesures sanitaires. Voir les précisions sur le site de la mairie ou consultation de l'information sur papier à l'accueil de la mairie.

Préoccupations spécifiques :

Dans la seconde quinzaine de septembre des signalements à la mairie de fumées noires au-dessus de l'établissement de la cimenterie ont été effectués par des habitants. En effet la fumée s'est échappée par le clapet d'allumage ; cet état de fait est dû à la réchauffe du four pour reprendre la production suite à un arrêt du four, procédure normale sur un four à grille Lepol comme en possède l'établissement Lafarge.

La cimenterie rappelle que toute anomalie inquiétant des habitants peut être signalée au n° 04 72 54 11 69 et/ou 06 72 47 15 48 ou la nuit et le WE au 04 72 54 11 70 afin d'échanger sur les inquiétudes au plus proche de l'événement.

Pesticides et jardiniers amateurs : une échéance importante est toute proche

Régulièrement et notamment sur le dernier bulletin municipal il est rappelé qu'à partir du 1er janvier 2019 les produits phytosanitaires seront interdits à la vente au public.

Certes ce n'est pas à l'automne que les pesticides sont utilisés ; mais à la veille de l'interdiction, chacun peut réfléchir à « jardiner autrement » en repensant à l'aménagement de son jardin et en se renseignant sur les moyens de « jardiner plus nature » ; il existe beaucoup de documentation sur le sujet, sur Internet (par exemple le site www.jardiner-autrement.fr) où dans des livres que l'on peut trouver à la médiathèque.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018)

LE MOT DU CHOUCAS : NON CE N'EST PAS UNE ACTION CONCURRENTE !

Comme le rappelle de temps en temps cette rubrique, l'organisation de la communauté des choucas est à plus d'un titre comparable à celle de vous les humains. Récemment, une installation de caméras dans le village illustre le fait que vous souhaitez voir comme nous les choses d'en haut !! Il est vrai que nous aurions pu vous faire part de nos observations, mais comme nous le rappelle Choucámara, qui fut le premier à découvrir les nouveaux appareils, nous refusons de relater des faits répréhensibles ou concernant des incivilités. Et puis nous ne sommes pas comme les rapaces nocturnes, nous ne voyons pas la nuit, nous nous couchons très tôt et donc nous ne sommes pas de bons fournisseurs de renseignements pour le type de méfaits nocturnes qui vous préoccupent. C'est pour cela que nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas concurrence. Puis nous tenons à garder notre humour dans les faits que nous relatons souvent anecdotiques et non polémiques !



LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN EST TRÈS SYMPA : TOUT FAIRE POUR QU'IL PERDURE

Depuis la fin de la période estivale tous les commerçants ont regagné leur emplacement à la grande satisfaction des personnes qui fréquentent le marché de notre village qui est très apprécié. Les commerçants constatent la présence accrue de jeunes ménages avec des petits enfants ce qui contribue à renforcer la convivialité du marché.

Continuons à encourager par notre fréquentation tout le commerce de proximité du village et du marché.

À noter que le marché pâtit, pour sa mise en place, des voitures en stationnement interdit gênant l'installation des étals. La municipalité, après la mise en place il y a un an de barrières amovibles, s'engage à améliorer la signalisation et sera sans compassion pour les contrevenants.

VOIRIE

Le deuxième semestre 2018 voit la réalisation de nombreux projets de voirie, que nous évoquons depuis plusieurs mois.

Les travaux 2018 déjà réalisés :

- Réfection de la chaussée du chemin du Fay, près du pont de la Combe
- Réfection de la chaussée chemin de la Poye
- Réfection de la chaussée chemin du Bois de Nuelles

Les travaux en cours :

Le réaménagement complet de la route de la vallée (entre la rue de la gare et la sortie du village côté Chessy), a commencé, par une reprise des réseaux. Depuis le mois de juillet, le SIVU de la Pray reprend des branchements et le SIEVA change des conduites d'eau anciennes. Il y aura ensuite un enfouissement des lignes électriques aériennes et une mise aux normes de l'éclairage public par le SYDER.

En ce qui concerne la voirie, l'entreprise Eiffage a remporté l'appel d'offre et les travaux commenceront début octobre pour se terminer au début de l'année 2019. Une fermeture de la route sera effective en journée. Si cette solution est plus gênante pour les riverains que la mise en place d'un alternat de circulation, elle permettra d'avancer plus vite.

Les travaux à venir :

Les travaux de sécurisation des piétons route d'Alix ont reçu l'aval du Département et la Communauté de Commune va prochainement lancer l'appel d'offre. Cet aménagement permettra de relier plus facilement les riverains avec le centre du village et terminera ce qui avait été commencé rue du Bief.

« Nids de poule » : Une campagne de bouchage des trous apparus sur les voiries a été faite au début de l'été et sera poursuivie à l'automne.

Espaces verts :

Comme depuis deux ans maintenant, le fauchage des talus a été diminué. Il se concentre sur les voiries qui présentent des problèmes de visibilité (pentes, virages). Cette gestion s'intègre dans la politique de réduction de la consommation de carburant et la préservation de la biodiversité.

Cette année, nous avons commencé également un processus de tonte raisonnée des espaces engazonnés, dans le même but.

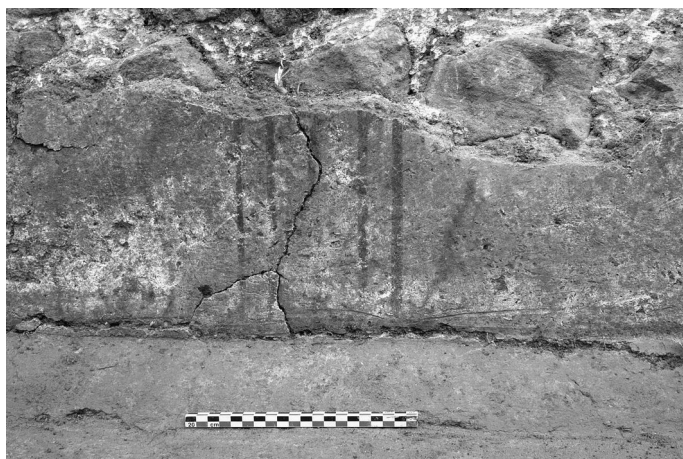
Toutes ces actions sont dans la continuité de la politique « Zéro phyto » entamée par la commune et que l'État a décrété de manière nationale avec l'interdiction des herbicides. L'arrachage de l'herbe sur les voiries se fait donc uniquement par le travail manuel et mécanique de nos agents. Nous remercions d'ailleurs certains habitants qui ont pris l'habitude d'entretenir l'espace devant leur habitation.

Fouilles archéologiques à Châtillon

La villa gallo-romaine de La Roche : des fouilles archéologiques à Châtillon

Du 06 au 18 août dernier, des fouilles archéologiques d'évaluation ont été entreprises à La Roche, sur les terres et avec l'autorisation de la famille Chasselay. Dirigées par Jules Ramona et Romain Guichon, deux archéologues professionnels mandatés par l'État, elles ont permis de mettre au jour les premiers vestiges d'une villa romaine. Fonctionnant à la manière d'une grosse ferme actuelle, il faut imaginer la villa comme un ensemble domanial regroupant la maison d'habitation (appelée *pars urbana*), ses dépendances agricoles et fonctionnelles (appelées *pars rustica*), ses terres d'exploitation, et son espace funéraire.

Les vestiges d'une villa datant de l'Antiquité et du Moyen-Âge...



Cette année, la réalisation de trois sondages de reconnaissance avait pour objectifs d'évaluer le recouvrement du site et de comprendre les grandes phases de son histoire. Il apparaît ainsi que plusieurs ensembles de bâtiments se sont succédé au cours des siècles séparant le début de l'Antiquité (I^{er} siècle apr. J.-C.), du début du Moyen-Âge (VI^e-VII^e siècles apr. J.-C.). L'ensemble le mieux conservé, qui succède lui-même à au moins deux établissements, est identifié comme une riche habitation de maître. Dotée d'un système d'hypocauste (chauffage par le sol), de peintures murales, et d'au moins un bassin d'agrément dont les parois ont pu être plaquées de marbre, elle devait s'étendre sur plus de 400 m². A l'est,

perpendiculairement à sa construction, s'étire une aile fonctionnelle interprétée comme la *pars rustica*. Un sondage réalisé à l'intérieur d'une des pièces formant le retour a fait apparaître un bâtiment de construction massive, dont les murs sont conservés sur plus de 1 mètre de hauteur. Si sa nature n'a pu être déterminée avec précision, la simplicité des matériaux mis en œuvre (murs sans enduit et plancher de bois au sol) trahissent une vocation fonctionnelle liée aux activités agricoles, au stockage des denrées ou à l'habitation servile.

...et des sépultures

Peut-être abandonnée au début du IV^e siècle de notre ère, la villa est ensuite réoccupée. Encore sur pieds, on la juge alors suffisamment saine pour s'y installer : certains sols font l'objet d'un grand nettoyage avant d'être à nouveau foulés ; mal en point, l'ancienne charpente est soutenue au moyen de gros poteaux de bois ; l'antique cour bénéficie d'un apport de terre avant d'être mise en culture. A cette époque également, ou à une époque plus tardive, la présence de deux sépultures sur le site pourrait être associée à l'existence d'un espace funéraire plus important (type cimetière).



Des résultats très prometteurs ont donc accompagné cette première campagne d'évaluation. Cofinancée par l'État (Drac Rhône-Alpes-Auvergne) et la commune de Châtillon, elle a permis de mettre au jour un ensemble de vestiges bien conservés, attestant d'une occupation riche, étendue sur une période dite « de transition » (Antiquité / Moyen-Âge) encore mal connue. Mais la plupart des découvertes restent à venir, et un projet de fouille plus ambitieux, en aire extensive et menée sur plusieurs années, est envisagé par les archéologues.

LE NOUVEAU MILLE CLUB

Le *Mille Club*, ce bâtiment communal construit par le Club des jeunes en 1977, est en fin de vie. Des mouvements de sol ont fortement endommagé la dalle et la structure métallique, ce qui nous oblige à le détruire.

La construction d'un bâtiment de remplacement a suivi un long processus de réflexion avec les associations châillonaises et de recherche de financements. Vous avez pu voir le résultat de ce travail par une image présentée par le cabinet d'architecte dans un bulletin précédent. Il se situera dans la proximité immédiate de l'ancien, du côté des jeux de boule extérieurs. Depuis, nous avons lancé la consultation des entreprises, qui est arrivée à expiration le 28 septembre dernier.

La fin de l'année 2018 permettra d'avancer la phase préparatoire (études de l'ossature bois, de la charpente, des bétons, des micro-pieux nécessaires sur le terrain mouvant), avant de débiter l'exécution des travaux durant l'année 2019. L'objectif donné aux entreprises est la mise en service de la salle à la rentrée de septembre 2019. Les délais sont cependant difficiles à prévoir, car, comme expliqué dans un article précédent, une partie des travaux sera effectuée par des bénévoles des associations, pour rappeler l'esprit de 1977. Cette idée, issue de quelques « anciens jeunes » aujourd'hui retraités et membre d'associations, permettra une vraie appropriation du nouveau bâtiment par les utilisateurs futurs.

Il est à noter que nous avons décidé l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture, dans le cadre de notre politique énergétique.

Nous vous informerons de l'avancée des travaux et toute personne qui souhaite participer sera la bienvenue.

LA CIRCULATION À CHÂTILLON

Que se passe-t-il sur les chemins de la Colletière et du Plan ?

Il y a bientôt 10 ans que le Département fermait l'accès sud à la RD 385 du côté de Lozanne. Notre commune est depuis traversée par une circulation de transit qui encombre régulièrement l'étroite rue de la Gare (RD 76). Des réunions régulières avec le Département, propriétaire de la voie, n'ont pas permis d'arriver à une solution satisfaisante et sécurisée. L'arrivée de l'A89 sur la commune de Châtillon a modifié de nouveau les habitudes des automobilistes de la vallée d'Azergues et des villages avoisinants, ce qui a augmenté la circulation sur la route de la Vallée (16000 véhicules/jour) et entraîné des ralentissements vers le Pont-Dorieux.

Afin de définir de manière globale les problèmes engendrés, le Conseil municipal a mandaté un cabinet d'étude pour faire une analyse complète de la circulation sur les voiries principales (Nombre de véhicules, horaires, vitesse).

Cette entreprise a dressé un bilan en juin dernier et nous pensions utiliser le diagnostic pour le plan de circulation à venir.

Cependant, au même moment, les riverains de la Colletière et du chemin du Plan remarquaient une intensification de la circulation dans leur quartier. Il s'agit de colonnes de plusieurs voitures qui passent à la suite, souvent très vite, entre 7h30 et 9h00. Cette brusque augmentation correspond à l'ouverture du raccordement de l'A89 et de l'A6. Nous avons donc repoussé la présentation du bilan de l'étude de circulation et avons demandé au cabinet d'étude de faire de nouveaux comptages à la rentrée. Le résultat est sans appel, avec une circulation multipliée par 3 à 4 selon les jours et des vitesses inadaptées à la voirie...

La Commission voirie recevra le bilan et les préconisations mi-octobre 2018 et organisera ensuite une réunion avec les riverains concernés, pour trouver une réponse collective, face à un problème complexe. Aucune décision n'est prise pour l'instant, mais la sécurité des riverains sera la préoccupation principale des élus, sur cette voirie communale, qui n'était à l'origine qu'une desserte agricole...

AGENDA 21 : LA DIVERSITÉ DES ACTIONS EST UN SIGNE DE L'INTÉRÊT PORTÉ À LA DÉMARCHE



Initiées dans l'esprit de rendre le quotidien plus agréable, de vivre des moments intéressants : ainsi signalons l'opération « **pour un nettoyage urbain** » de collégiens encadrés par un animateur du centre social CAPG, et celle des élèves de l'école élémentaire appelée « **nettoyons la nature** ». Très récemment, une sortie botanique en famille pour la découverte des plantes médicinales et comestibles a enchanté enfants et adultes. En effet 50 participants dont une dizaine d'enfants ont été passionnés par l'intervenante Marie-Claire Buffière au cours de la balade sur le sentier rivière ; il faut dire que le fil directeur pour les enfants était la confection d'une « potion magique ».

L'inventaire de la faune et de la flore s'est étoffé entre autres par des observations de citoyens, démarche participative appréciée. C'est ainsi qu'ont été signalées des observations de serpents morts, vivants, une fouine tuée par une voiture, un sanglier, un marcassin, des oiseaux tels que la

chouette chevêche, chouette effraie et moins connu le bruant zizi, l'œdicnème : à vos livres de détermination pour découvrir ces animaux qui constituent la biodiversité de notre territoire riche en milieux différents.

Cet esprit de démarche participative est celui qui conviendrait à la prise en charge de l'organisation du broyage à domicile des déchets verts. Une association (à créer ou déjà en place) pourrait aussi s'occuper d'autres actions telles que l'installation de bacs à compost collectifs, comme il en existe dans des communes voisines, une réflexion et la mise en place d'actions pour un meilleur tri et une diminution des déchets, ou d'autres actions contribuant à améliorer le bien-être de tous. La municipalité est disposée à apporter son assistance à ce type d'initiative, à vous autres, habitants de vous mobiliser.

AMBROISIE : UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE PRÉOCCUPANTE

Comme chaque année l'équipe des référents ambroisie de Châtillon a continué à suivre des réunions d'information et à assurer des relevés de terrain, ainsi que la suite donnée par les propriétaires et/ou les exploitants des parcelles infestées par l'ambroisie. Les agriculteurs ont globalement bien réagi en intervenant sur leurs parcelles. Cette année la repousse fut particulièrement importante en créant une seconde période de contamination par le pollen qui n'a pu être jugulée avant la montée en graine, car les activités agricoles, notamment les vendanges, ont réduit la disponibilité des agriculteurs pour intervenir une seconde fois.

Ce sont probablement les conditions météorologiques du printemps et de l'été 2018 qui expliquent une telle invasion de l'ambroisie. Nous reviendrons dans un prochain bulletin pour un bilan plus complet sur un secteur géographique plus vaste.

LA SÉCHERESSE DE 2018 EST-ELLE RECONNUE COMME ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE ?

La fin de l'été est arrivée, la sécheresse a été sévère et continue ; le Préfet du Rhône, par un courrier du 1^{er} octobre 2018, donne la possibilité aux communes de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux phénomènes concomitants de sécheresse et réhydratation des sols de 2018 : vous pouvez venir déclarer en mairie des constats de dommages **sur votre patrimoine bâti**, terrasse extérieure comprise.

Il est recommandé de procéder à une déclaration précise concernant le lieu sur le territoire communal, les dates des constats, les aggravations éventuelles en cours d'année, y compris l'aggravation d'observations faites les années précédentes. Les photos sont souhaitables, les précisions telles que la taille de fissures sont des éléments indicateurs de l'ampleur des dégradations. La commune enverra, en les regroupant, les différentes déclarations à la Préfecture. **Ne tardez pas à réagir en venant déposer vos déclarations.**

LA MISE EN PLACE DU COMPTEUR LINKY

C'est le nom du nouveau compteur électrique dont la mise en place est annoncée pour cette fin d'année 2018 dans notre village. Depuis des mois les médias se font le relais de prises de positions diverses et variées au sujet des inconvénients et des avantages de ce type de compteur dit communicant.

La municipalité se considérant non compétente pour conseiller éventuellement les habitants, a mis en place la démarche suivante :

- possibilité de rencontrer, sur rendez- vous, des agents d'Enedis lors d'une permanence en mairie un vendredi après-midi afin de s'informer, d'échanger individuellement avec Enedis

- réunion publique conduite par l'association *Priartem* et le Collectif *Info Linky Sud-Ouest Lyonnais*.

L'ÉCHO DES CRÊTES

BEAUJOLAIS
PIERRES D'ORÉES
communauté de communes

Cette année, les feuilles mortes tombent précocement, en même temps que les feuilles d'impôt. Si vous êtes assujetti à la taxe foncière, vous avez dû remarquer deux nouveautés qui concernent la Communauté de Communes.

Une bonne nouvelle pour commencer : la **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) des Châtillonnais a légèrement diminué. Ce n'est pas le fruit de vos efforts dans le tri des déchets, mais une volonté du Conseil communautaire d'appliquer un taux unique sur tout le territoire, puisque le service est maintenant partout le même. Cela se traduit ici par une légère baisse, ailleurs par une légère hausse...

L'année dernière est apparue une nouvelle colonne intitulée **GEMAPI**, restée vide. Cette année, un montant figure dans cette colonne. Il s'agit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, que la loi a rendue obligatoire pour les Châtillonnais. La Communauté de Communes vote une somme, qu'elle estime nécessaire aux travaux à entreprendre, et l'administration fiscale transforme cette somme en taux d'imposition.

Cette taxe institue donc une solidarité de fait entre toutes les communes au profit surtout de celles qui sont victimes des crues. La bonne nouvelle pour Châtillon, c'est que les travaux sur le ruisseau d'Alix figurent en tête du programme. À ce jour, un projet a été présenté aux habitants exposés aux crues ; certains d'entre eux ont déjà formulé des contre-propositions. En tout cas, le dossier est suffisamment étoffé pour être soumis aux services de l'État afin de percevoir une aide financière. Ajoutez à cela les incompressibles délais administratifs, et vous comprendrez qu'il faudra encore attendre un peu pour voir débiter les travaux.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : UNE CONTRIBUTION EFFICACE ET EXEMPLAIRE POUR TENTER D'AVOIR UN VILLAGE PROPRE

Comme ils le font tous les deux ans, les élèves de l'école élémentaire ont sorti les sacs et les gants et ont parcouru les rues et les chemins de la commune pour participer à l'opération « Nettoyons la Nature ». Comme chaque fois, la récolte a été malheureusement trop bonne et les enfants ont pu constater à quel point il reste des progrès à faire dans ce domaine !



MÉDIATHÈQUE

C'est tout nouveau, la médiathèque propose maintenant le prêt de DVD !

Films de fiction, documentaires, pour les adultes ou les enfants, tous les genres cinématographiques sont représentés, et viennent compléter les collections déjà existantes de livres et de CD musicaux.

Et bien sûr, votre carte d'abonné vous donne toujours accès aux documents numériques de la médiathèque du Rhône : VOD, musique en ligne, e-books, vidéo-formations aux langues ou à l'informatique, et Speaky Planet pour apprendre l'anglais en s'amusant...

Mercredi 17 octobre à 10h aura lieu l'**Heure des enfants**, séance d'histoires pour les 8 ans et plus. Animation gratuite, réservations auprès de la médiathèque.

En novembre, pour le centenaire de l'Armistice, la médiathèque accueille une exposition de l'association *La Licorne*, autour de 1918 et de la Première guerre mondiale.

Pour les fêtes, la médiathèque sera fermée mardi 25 et mercredi 26 décembre, ainsi que mardi 1^{er} et mercredi 2 janvier.

Médiathèque intercommunale de Châtillon Chessy
Place de la Poste
69380 Châtillon d'Azergues
mediatheque@chatillondazergues.fr
<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>
<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>
04 78 43 91 61
Mardi 16h-18h30
Mercredi 15h30-18h30
Jeudi 16h-18h30
Samedi 9h30-12h30



L'A.D.M.R. recrute.

Avec plus de 70 ans d'expériences et de développement, avec près de 2.000 salariés dans le Rhône sur plus de 96.500 au plan national, et 15 à Châtillon, l'A.D.M.R., la référence du service à la personne, poursuit ses interventions et continue de recruter... des bénévoles certes, qui encadrent les équipes, mais aussi, face à une demande croissante des bénéficiaires, des personnels d'Aide à Domicile, ou encore des Auxiliaires de Vie Sociales, débutant(e)s ou expérimenté(e)s, à temps partiel ou à temps complet.

Les missions : L'A.D.M.R. est présente aux côtés de personnes qui ne peuvent plus réaliser seules les actes de la vie courante.

Elle peut intervenir auprès de différents publics : Personnes âgées, Personnes en situation de handicap, Aide aux Famille, ou bien Gardes d'enfant(s),

Les Salarié(e)s intervenant(e)s réalisent des missions de proximité : Châtillon, Chessy, Alix et Le Breuil.

Elles(ils) travaillent de façon autonome au domicile des bénéficiaires pour effectuer des activités domestiques diverses.

C'est un métier enrichissant de par les contacts et les échanges inter-générations qui se font au quotidien, et à travers lequel se développent des valeurs telles que le respect, la confiance, la reconnaissance, et l'esprit d'équipe.

ENEZ NOUS REJOINDRE, ou VENEZ VOUS RENSEIGNER à notre bureau :

ZAC. de la Gare

49, Route de l'Arbresle – 69380 Châtillon

Tél. 04.72.54.42.29.

A PLUS ... AIDE LA COMMUNAUTÉ DE LÉPREUX DE BOBO DIOULASSO



Une communauté d'anciens lépreux vit dans un lieu clos dans le quartier de Tripiano à Bobo Dioulasso. Quand nous les avons connus en 2009, ils étaient 35 lépreux vivant dans ce « ghetto », invisible de l'extérieur, 20 avaient de la famille qui subvenait à leurs besoins, les 15 autres vivaient de mendicité ou de la générosité de bonnes volontés. Ils habitent dans des maisons en « banco » (mélange de terre et paille) délabrées par les pluies. Les conditions d'hygiène sont problématiques. Ils sont oubliés des services de l'état ou de la mairie et la fondation Raoul Follereau dont les objectifs sont la lutte contre la lèpre et la prise en charge des lépreux n'assure pas le suivi des lépreux guéris.

Ces anciens lépreux sont heureusement accompagnés par la communauté Sant' Egidio de Bobo Dioulasso. Sant'Egidio est une

communauté chrétienne née en 1968, présent dans 70 pays dans le monde en particulier au Burkina Faso et dont les objectifs sont entre autres l'aide aux plus démunis

Devant cette situation, A plus... a financé en 2010 la réfection et la construction de latrines, a assuré des aides en médicaments, en vêtements et assure chaque année une aide alimentaire en riz, maïs et condiments. Lors de nos séjours nous ne manquons pas de leur rendre visite en apportant du matériel médical (pansements, produits désinfectants, compresses ...) et quelques douceurs pour les enfants. Mais aussi juste le fait de venir les voir est un plaisir pour eux et un signe qu'ils « existent » pour des gens. Ils nous disent : « le fait de venir nous voir est aussi important que ce que tu nous apportes ».

Aujourd'hui, ils ne sont plus que 7, (beaucoup sont décédés, d'autres ont rejoint une famille), mais les besoins, plus limités, restent les mêmes. Nous continuerons à leur apporter notre aide.

Site internet : <http://www.association-aplus.com/> mail : association.aplus@gmail.com; tel 06 85 86 15 93

ATELIERS RÉVÉLÉS : SUIVEZ LE FIL...

Au moment où nous écrivons cet article, nous terminons les préparatifs de notre évènement.

Pour la 9ème année, l'association « Ateliers Révésés suivez le fil » organise les 5, 6 et 7 octobre 2018, une manifestation invitant le public à un parcours artistique dans 6 villages des Pierres Dorées : Bagnols, Châtillon d'Azergues, Anse, Chessy, Jarnioux et Ternand. Afin d'offrir un contenu riche, diversifié et renouvelé, chaque atelier invite un ou plusieurs artistes, à exposer leurs œuvres. Les visiteurs pourront apprécier les créations de 21 artistes talentueux, céramique, verre contemporain, peinture, créations en zinc, en bois, sculptures, graphisme, photographie et textile...

Depuis trois ans un partenariat réussi avec le Château de Courbeville à Chessy les Mines nous permet de présenter une œuvre de chacun des exposants, donnant ainsi un aperçu de la diversité des artistes. Les visiteurs peuvent ainsi être accueillis dans une ambiance détendue, un restaurateur des Pierres Dorées assurant un service de qualité.

Le samedi soir, comme chaque année un concert est donné. Cette année sur le thème : "FÉMININ, PLURIEL"

Cette année, pour la première fois, quatre artistes investissent la Salle du Conseil de la Mairie de Châtillon. Ils partagent leurs univers singuliers avec les visiteurs, mais aussi avec une classe 4ème du Collège de Châtillon, leur donnant ainsi une occasion de découvrir des métiers créatifs et passionnants!



Rappel de la philosophie de notre Association :

« Mettre en lien des artistes, et artisans d'art de la région des Pierres Dorées, autour d'un projet commun : l'ouverture ponctuelle d'ateliers afin de faire découvrir des univers créatifs originaux ».

Nous souhaitons développer un réseau entre nos ateliers et présenter un travail de qualité, en créant un parcours pour nos visiteurs, afin de leur faire découvrir différents univers créatifs et artistiques, et ainsi leur faire partager l'enthousiasme, la passion et la créativité qui animent chacun des participants et promouvoir la richesse culturelle de notre région (la culture comme lien social).

Nous remercions les nombreux partenaires qui, sensibles à notre action, nous ont soutenu activement, pour cette neuvième édition.

Adresse postale Association ATELIERS RÉVÉLÉS, suivez le fil.... 1556, Route de la Vallée, 69380 CHÂTILLON

Mail : ateliersreveles@orange.fr

www.facebook.com/ateliersreveles

www.ateliers-reveles.com

CAP GÉNÉRATIONS

C'est nouveau à CAP Générations ... Atelier Poterie/modelage pour les 4/11 ans dès le 16/10/2018 : les mardis de 17 à 18h et les mercredis de 10 à 11h – Renseignement et inscription auprès de Véronique et Mario



Pour Tous

CAP Café (café convivial ouvert à tous) et le café de l'emploi, les jeudis matin d'école, entre 8h30 et 10h

Atelier d'art floral : 14h/16h ou 16h/18h, un vendredi par mois - Vendredis 16/11 et 21/12 – participation au QF

L'heure du thé : lundis 5 et 19/11 et 3 et 17/12, entre 14h30/16h30 à CAP Générations - temps d'échange et de rencontre ouvert à tous, autour d'un thé ou d'un café.

Atelier Mémoire : 10 séances du 8/11/2018 au 24/01/2019, les jeudis de 14 à 16h à CAP Générations – pas de participation financière pour cet atelier animé par une bénévole de Solimut Mutuelle de France

Atelier Equilibre et prévention des chutes : 19 séances à partir du 5/11/2018, les lundis de 10h30 à 11h30 à CAP Générations – Tarif : 80€ les 19 séances

L'atelier d'échecs : ateliers tout public, les jeudis entre 18 et 20h, reprise le jeudi 4 octobre 2018 – pas de participation financière pour cet atelier animé par des bénévoles.

Il reste quelques places ... Atelier de discussion en anglais, cours « faux débutants » les lundis de 9h à 10h30 – CAP sur la forme, cours de Pilates et de gym tonique.

Les permanences de l'équipe de bénévoles de CAP sur l'emploi (1582 route de la Vallée à Châtillon, entrée à côté de la poste - 2ème étage) : les lundis de 9h/11h, les mardis de 16h/18h, les jeudis de 9h30 à 11h et les samedis sur RDV. Tél : 04 78 43 96 56 – email : capsurlemploi1@gmail.com.

Pour les familles

Cabanabulle, Lieu d'accueil enfants/parents (- 6 ans) : les Samedis matin entre 9h30 et 12h à l'Espace Jeunes à Lozanne (à côté de la Poste)

La Parent' aise, Lieu d'accueil enfants/parents (- 6 ans) : les Samedis matin entre 9h30 et 12h à La Clairière à Anse Plannings des deux LAEP à consulter sur notre site Internet

Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Pendant les vacances scolaires

Accueil à Châtillon, sur inscription à la journée ou à la semaine, de 8h30 à 18h30. Programmes à disposition dans nos locaux à Châtillon, sur les accueils ados du Val d'Oingt et de Chazay, dans les collèges et sur notre site Internet

Vacances Toussaint, du 22 au 26 octobre et du 29 octobre au 2 novembre : jeux de rôle, Arrow Game, tournoi multi-activités, atelier cuisine, Laser Game, Initiation Quad, ...

En dehors des vacances scolaires

Accueil libre, avec possibilité de déjeuner sur place avec les animateurs (prévoir pique-nique).

À Châtillon : place de la poste - Mercredi de 12h30 à 18h00 et Vendredi de 17h00 à 21h30

À Chazay : local ados, rue pierre de Coubertin - Mercredi de 12h30 à 18h00

Au Bois d'Oingt : local ados, 47 ruelle du Château - Mercredi de 12h30 à 18h00

Nos animateurs interviennent également au collège de Châtillon, où ils accompagneront les jeunes sur l'écocitoyenneté et assurent un temps d'aide aux devoirs. Renseignements auprès de Mme LAVADOUX (CPE) et des animateurs.

... Et sur les collèges du Val d'Oingt et de Chazay d'Azergues où ils proposent des ateliers « Théâtre » et « Hip-hop »

Pour participer à nos activités, il est nécessaire de s'inscrire auprès d'un des professionnels et de souscrire à l'adhésion annuelle et familiale (17€ ou participative).

Centre social et culturel CAP Générations

Place de la poste – 69380 Châtillon d'Azergues

Accueil du public : du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h

Tél : 04 72 54 48 76 - Email : cap.generations@numericable.com - Site Internet : www.capgenerations.org

KIMOCI

QI GONG et TAI JI CHUAN en Vallée d'Azergues

QI GONG et TAI JI CHUAN ont ceci de précieux : ils englobent l'être dans sa totalité.

Nous oublions souvent de nous connecter à l'information essentielle :

Celle qui vient de notre intériorité, unique et précieuse.

S'accorder des moments silencieux ! Sans téléphone, sans portable, regarder la Nature.

Et sentir, regarder, écouter, ressentir.

Etre présent à ce moment unique et permettre à l'harmonie de se créer avec le monde autour de nous.

Nous proposons un stage Ressource les 20 et 21 octobre, dans un gîte en pleine nature à Cogny, réunissant :

MÉDITATION HYPNOSE DO IN (auto-massage) QI GONG

Vous pourrez pratiquer en groupe et en individuel.

Une idée de cadeau à offrir ou à vous offrir... Il est temps de retenir votre place en vous inscrivant !

QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence. Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

En semaine, différentes séances :

Salle des Fêtes de CHESSY

MERCREDI de 18h à 19h15 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

DOJO de CHATILLON

MARDI QI GONG et MEDITATION de 16h45 à 18h15

QI GONG de 19h30 à 21h

JEUDI QI GONG de 14h à 15h

TAI JI CHUAN de 15h à 16h

Le dimanche 18 novembre atelier de QI GONG de 9h à 11h (sur inscription préalable).

Renseignements :

Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr

Françoise : 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76

KIMOCHI : tcqg69@orange.fr

Et aussi : KI-asso.org

LA REFAISERIE : UNE NOUVELLE ASSOCIATION PROPOSANT DES ATELIERS CRÉATIFS AVEC DE LA RÉCUP' !



La Refaiserie était présente pour la première fois au Forum des associations le 8 septembre 2018. Sylvie, Carole et Béatrice ont présenté le programme des ateliers proposés pour l'année 2018/2019. Ce fut une belle après-midi ! Nombreux sont ceux qui ont pu s'inscrire aux séances d'essai gratuites fin septembre. Un grand merci à la mairie de Chessy qui nous soutient et met à notre disposition la salle JB Perret au 1er étage de la mairie. Une très belle salle rénovée, chaleureuse pour des ateliers tout en couleurs !

La Refaiserie, c'est des ateliers hebdomadaires Créa Récup pour tous

Pour les enfants : Dans une ambiance colorée et ludique, vos artistes en herbe vont découvrir leurs SUPERS-POUVOIRS de création à travers l'utilisation de multiples matériaux de récupération. Ils réaliseront des Monptimondes, des Robotorigolos, des Personnages canette, des Bâtons de pluie, du Land'Art...

Pour les ados : Si tu ne sais pas dessiner... que tu ne te sens pas créatif... cet atelier est pour toi ! Nous te proposons des techniques, des outils et des astuces qui révéleront tes talents. Au programme : Méga tag pour ta chambre, attrape tes rêves, Moi Super Héros, tes accessoires de mode en chambre à air, ton tableau rêvé...

Ces ateliers enfants/ados ont lieu **le mardi de 17h à 18h30**.

Pour les adultes : Au programme peinture sur bois, relooking d'objets et petits meubles, boîte aux lettres personnalisée, lustre en bois flotté et tout ce qui vous fait envie ! Venez créer ! Osez !

Ces ateliers adultes ont lieu **le vendredi de 9h à 12h**.

La Refaiserie c'est un stage pendant les vacances d'automne du 22 au 26 octobre de 14h à 17h

Une semaine d'activités 100% Nature !

Avec une sortie récolte, la création d'un jardin d'automne, d'un Mandala collectif, d'un oiseau sur une branche, d'une graine de prénom, d'un hôtel à insectes...

La Refaiserie est à la recherche d'un local. Toute proposition sera bienvenue, merci de nous contacter. Que vous soyez participant à nos ateliers, que vous vouliez soutenir la création d'un lieu de partage autour de l'Art et de la Créativité, que vous soyez intéressé par notre projet autour de la Récup', REJOIGNEZ-NOUS !

- Adhésion 5€ minimum
 - Abonnez-vous à notre page Facebook « La Refaiserie » pour suivre notre actualité
 - Retrouvez-nous sur notre site larefaiserie.fr
- Contact et inscription : 06 51 34 66 38 – larefaiserie@gmail.com

PUCES CAFÉ

**Les vacances sont finies !
La ruche Pucés Café bourdonne de nouveau !**



Le 1^{er} septembre, la Boutique a ouvert ses portes pour une septième année de fonctionnement. Ouverture très attendue par nos fidèles sympathisants qui n'ont pas manqué le rendez-vous ! Grande affluence ce jour d'ouverture !

Pendant le mois d'août, les bénévoles ont fait le grand ménage ! Les bricoleurs ont modifié les étagères et les présentoirs : joli travail !

L'équipe décoration a fait régner un air d'Afrique dans la Boutique. Il faut dire que la chaleur ambiante était là pour appuyer le thème !

Vous n'êtes pas encore venus ?

Les bénévoles vous attendent **les samedis matin et les mercredis après midi.**

Et si vous le souhaitez, n'hésitez pas à venir participer à cette belle entreprise et aider celles et ceux qui y travaillent à améliorer la vie des plus démunis en leur donnant tout l'argent récolté.

Les donateurs sont toujours fidèles aux **premiers samedis du mois de 9h30 à 12h**. Nous les encourageons à ne déposer que des vêtements ou objets **en bon état**.

N'oubliez pas

la Braderie d'automne le 20 octobre

Vous pouvez voir photos et renseignements concernant notre association sur : www.pucescafe.org

T3C



Nous avons lancé la nouvelle saison avec notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 7 septembre, suivie par le Forum des Associations le 8 septembre. Le bureau n'a pas chômé avec comme la saison passée une grosse affluence pour les inscriptions. Déjà un record inégalé avec plus de 170 élèves inscrits à l'école de tennis sur l'ensemble de nos adhérents, dont le nombre devrait rester autour des 200.

Suite au rétablissement de la semaine de 4 jours aux écoles primaires de Chessy et Châtillon, notre entraîneur Sébastien a ouvert des créneaux d'entraînement supplémentaires le mercredi de 10h à 14h30.

Les cours ont repris le 24 septembre, mais il n'est pas trop tard pour s'inscrire, nous accueillerons avec plaisir les retardataires jeunes et moins jeunes.

La fin de saison passée s'est clôturée par notre Fête du Tennis et notre premier tournoi OPEN qui se sont déroulés sous un soleil magnifique. Nous espérons que le beau temps sera encore au rendez-vous cette saison pour accompagner les nombreuses manifestations que nous avons programmées, avec pour commencer le 30 septembre une matinée Tennis Féminin afin que nos adhérentes se rencontrent et puissent jouer ensemble.

Les Championnats démarrent tôt cette saison avec les catégories femmes et hommes 35+ pour lesquels 3 équipes sont engagées à partir du 7 octobre. Venez encourager nos équipes les dimanches matin sur les courts de Chessy et Châtillon.

Si vous aimez allier sport et convivialité et quel que soit votre niveau (débutant ou confirmé), n'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre.

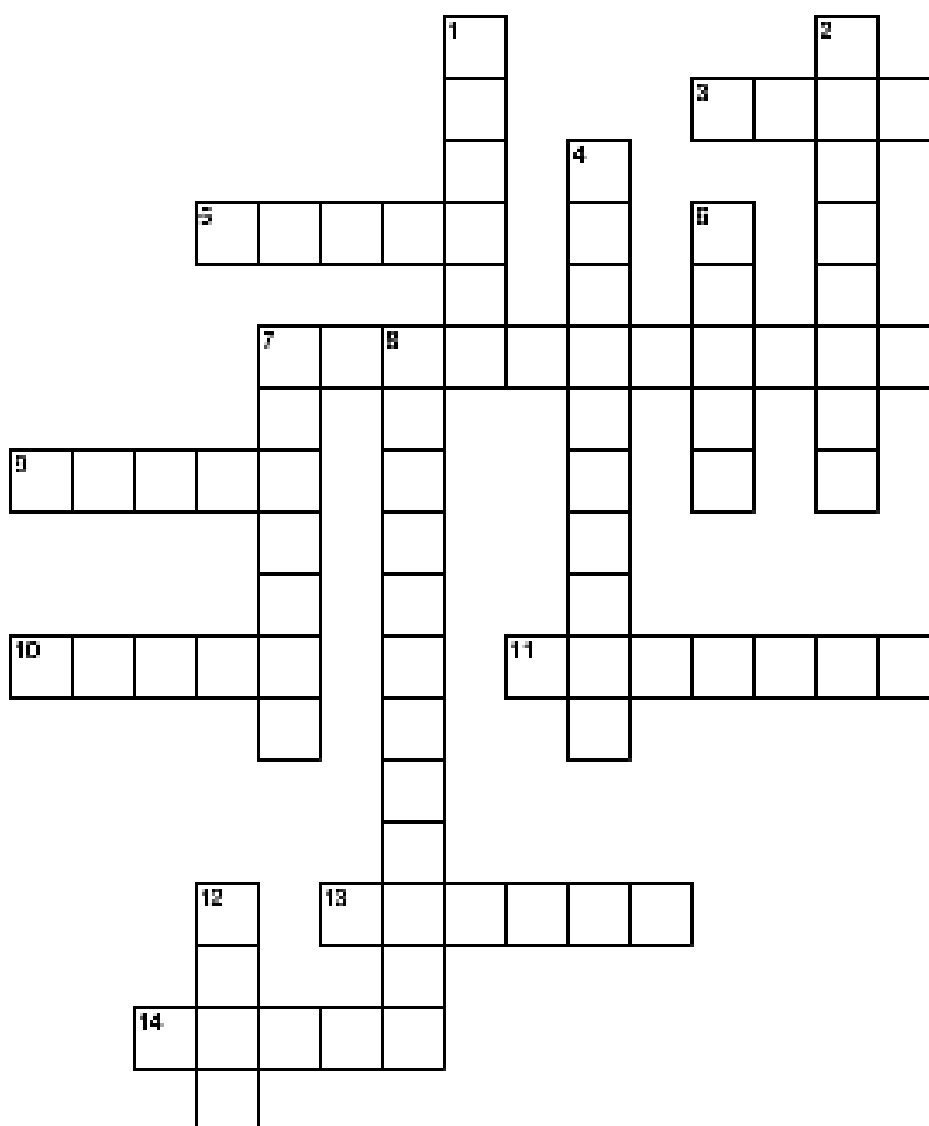
Vous trouverez nos coordonnées sur le site www.club.fft.fr/t3c.

Belle saison tennistique 2018/019 à toutes et à tous.

DATES À RETENIR

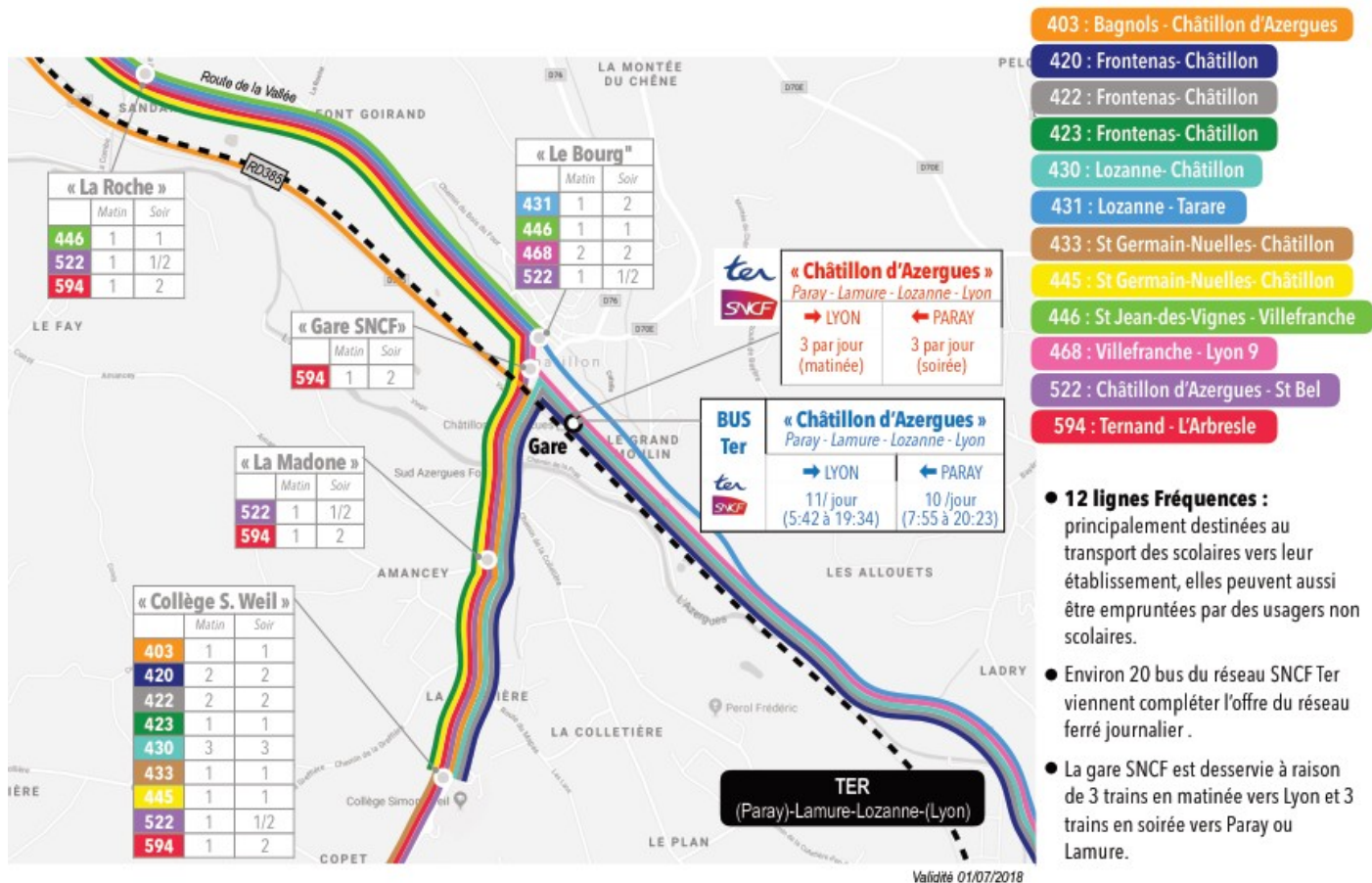
Manifestations culturelles et patrimoniales	Calendrier des associations
Octobre Du 4 au 7 octobre : Ateliers révélés 9^{ème} édition 6 octobre : musée Pierres folles Journée internationale des fossiles : exposition et conférence au domaine des communes 13 octobre : théâtre « Contes et légendes de la guerre de Troie » par la Cie du Vieux Singe. Spectacle à 18h au Domaine des communes Réservation à la médiathèque. 13 octobre : Accueil des nouveaux habitants à 9h 30 et visite du village et de la chapelle par la Licorne 17 octobre : Heure des enfants (plus de 8 ans) Médiathèque à 10h Novembre 7-27 novembre : exposition à la médiathèque : 1918 armistices et guerres oubliées 11 novembre 2018 : commémoration du centenaire aux monuments aux morts 17 novembre le matin : ateliers d'écriture 21 novembre : heure des enfants (4-7 ans) 10h Réservation à la médiathèque Décembre 15 décembre : ateliers de Noël organisés par CAP et la médiathèque Janvier 6 janvier : Vœux du Conseil municipal Mars 8 mars : AG de la Licorne et conférence de M.Ramona, archéologue, qui a travaillé sur le chantier de fouille de la villa gallo- romaine	Octobre 2 octobre : concours de belotte organisé par Primevère 13 octobre : tournois de badminton 20 octobre Braderie de Puces Café 20-21 octobre salon du Bien Être et du développement durable 28 octobre repas des boulistes Novembre 3 novembre : tournois de foot et repas 18 novembre Farandole : bourse aux jouets et puériculture 26 novembre : fête de l'AMAP Mines de liens à partir de 18h. À la Salle des fêtes de Chessy 30 novembre 18h30 Invitation à tous les bénévoles actifs dans la commune (petite salle) Décembre 1^{er} décembre : tournois badminton 8 décembre : Animation par les commerçants : défilé aux flambeaux à partir de 18h30 Repas des boulistes 21 décembre : repas de Noël, Le petit gourmet Janvier 8 janvier : A.G du club Primevère 13 janvier : tournois tennis 19 janvier : repas des boulistes Février 2 février : Tournois badminton 9 février : repas des boulistes 26 février : bugnes du club Primevère

Châtillon croisé



3. bruant peu connu vu à Châtillon
5. couleur du moulin de Châtillon
7. foyer très ancien qui diffusait l'air chaud sous les sols
9. ses nids peuvent être en route
10. lieu des fouilles (la)
11. à ne pas faire pour les déchets végétaux
13. il faut les déclarer chaque année
14. hameau

1. samedi matin à Châtillon
2. notre rivière
4. vidéo-choucas
6. compteur qui fait débat
7. elles sont folles à Saint-Jean
8. ils fouillent souvent
12. notre ruisseau



Pour plus d'information sur les horaires de passage et les modalités de transport, consulter :

- le site des Cars du Rhône pour les 12 lignes Fréquences : <http://www.carsdurhone.fr>
- le site de la SNCF pour les bus TER et TER : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/87721753/Chatillon-dAzergues>



Votre avis nous intéresse

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet www.chatillondazergues.fr

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible.

La dernière page du Châtillon-Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous faites à l'aide du coupon réponse.

Nom, Prénom (facultatif)

Votre texte ici



Un des sentiers pédestres de Châtillon : Les Granges-le moulin blanc

Comme annoncé sur plusieurs bulletins le groupe sentier a continué à œuvrer pour parfaire des itinéraires de sentiers pour des balades. La présente carte précise l'itinéraire d'un sentier fléché en bleu sur le terrain par des bénévoles et des élus, un topo écrit de guidage est en cours de rédaction étoffé par des indications de points et milieux remarquables. A signaler que les brigades vertes ont récemment, par leur intervention de débroussaillage, élagage, contribué à rendre le parcours confortable pour la marche à pied.

CARTE COULEUR : Source IGN

Durée moyenne : 2 heures 30

Longueur : 7,5 km

Dénivelé : 220 m

Balisage : bleu

Départ : place du village de Châtillon

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de l'équipe municipale composée de Martine BARRAT, Michèle DUPAS, Michèle JARRIGE, Pascal CRUVEILLER, Nicolas BOGEN, Charles BORNARD et Bernard MARCONNET ainsi que Claude VAUDAUX.